

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

INSTITUT DES SCIENCES DU SPORT  
ET DU DEVELOPPEMENT HUMAIN



BURKINA FASO  
*Unité – Progrès - Justice*

Ouagadougou le, 17 JUIL 2024

Communiq   n  2024- 00000353/MESRI/SG/UJKZ/P  
portant recrutement de soixante (60)   tudiants en premi  re ann  e de licence  
dont quarante-quatre (44) en Sciences et Techniques des Activit  s Physiques  
et Sportives (STAPS) et seize (16) en Sciences et Techniques des Activit  s  
Socio-  ducatives (STASE) pour le compte de l'Institut des Sciences du Sport  
et du D  veloppement Humain (ISSDH).

### **Ann  e Acad  mique 2024-2025**

Dans le cadre de la formation en STAPS et en STASE, l'Institut des Sciences du Sport et du D  veloppement Humain recrute des   tudiants pour le cycle de Licence.

#### **I. OBJECTIF DE LA FORMATION**

L'objectif de la Licence avec la Mention STAPS et STASE est de former des comp  tences de haut niveau disposant de savoir-faire et dans le domaine des Activit  s Physiques Sportives et Artistiques (APSA) ainsi que dans celui des Activit  s Socio  ducatives (ASE), de l'  ducation, l'encadrement et l'animation, avec une orientation dans l'une des sp  cialit  s suivantes :

- Education et Motricit   ;
- Management du Sport ;
- Activit  s Physiques Adapt  es et Sant   ;
- Entra  nement Sportif ;
- Entrepreneuriat ;
- Andragogie ;
- R  cr  ologie ;

La dur  e de la formation est de trois (03) ans (L1, L2, L3).

## II. DEBOUCHES

Les diplômés de licence STAPS et STASE peuvent être employés dans les Ministères, Organisations Internationales, ONG, Associations, Structures Publiques Décentralisées ou Privées ayant des besoins en ressources humaines dans le secteur des Activités Physiques, Sportives et Artistiques ou des Activités Socioéducatives.

## III. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Est autorisé à présenter un dossier de candidature, tout étudiant ou professionnel remplissant l'une des conditions suivantes :

- être titulaire du Baccalauréat des sessions de 2023 ou 2024 ;
- ou être sportif de haut niveau ou évoluant en première division pour les candidats détenteurs du baccalauréat session 2022.

## IV. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- un extrait ou bulletin d'acte de naissance ;
- une photocopie légalisée de l'attestation du baccalauréat en cours de validité ou du diplôme du baccalauréat ;
- une copie de la licence délivrée par la fédération affiliée en ce qui concerne le dossier de candidature des sportifs de haut niveau ou évoluant en première division ;
- une quittance de paiement en ligne campusfaso des frais de dossier de quinze mille cinq cent (15500) francs CFA.

## V. SOUMISSION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **25 juillet au 10 août 2024 à 23H59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) (s'il y a lieu) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA payables sur la plateforme campusfaso par Coris Money ; Moov Money ou Orange Money.

## VI. DEROULEMENT DES EPREUVES ET CONDITIONS D'ADMISSION

Les épreuves écrites et sportives se déroulent à l'Institut des Sciences du Sport et du Développement Humain (ISSDH) à Ouagadougou. L'accès à la salle de composition et aux terrains pour les épreuves sportives est subordonné à la présentation de la quittance Campus Faso assortie de l'identifiant national d'étudiant (INE) ; de la Carte Nationale d'Identité ou du passeport. Les candidats sont informés que les déclarations de perte de carte nationale d'identité ne sont pas acceptées.

L'appel des candidats aura lieu à 06 h 30 mn le jour de l'administration des épreuves.

➤ **En STAPS**, le test comporte des épreuves écrites et des épreuves physiques qui se dérouleront selon les jours et horaires ci-après :

- **Mercredi 02 octobre 2024**: épreuves écrites : (**coef 4**)
  - 7 h 30 mn à 9 h 30 mn : biologie..... coef. 2 ;
  - 10 h 00 mn à 12 h 00 mn : culture générale.....coef. 2.
- **Jeudi 03 octobre 2024 à 06 h 00** : épreuves **physiques et sportives (coef 4)** :

Les épreuves physiques comprennent l'athlétisme, la gymnastique au sol et un sport collectif.

▪ **l'épreuve d'athlétisme comprend :**

- Une course de 100 m et de 1000 m pour les candidats de sexe masculin ;
- Une course de 80 m et de 800 m pour les candidats de sexe féminin ;
- le lancer de poids ou un saut au choix entre la longueur et le triple saut.

▪ **l'épreuve de gymnastique au sol** qui concerne la réalisation de l'enchaînement gymnique en vigueur au BAC ;

▪ **un sport collectif au choix** entre le football, le basketball, le volleyball et le handball.

➤ **En STASE**, le test comporte :

- **une dissertation sur les problématiques de jeunesse (coef 2) ;**
- **une épreuve de culture générale (coef 2).**

Les épreuves sont notées de 0 à 20 et toute note inférieure à 07/20 est éliminatoire.

Une moyenne inférieure à 12/20 au niveau des épreuves physiques est éliminatoire.

Une moyenne de 10/20 est exigée pour l'admission définitive.

**NB :** L'admissibilité se fait sur la base des notes pondérées des épreuves écrites et celles des épreuves physiques et sportives. L'admission définitive ne sera prononcée que sur présentation du certificat de visite et de contre-visite délivré par le service de santé de l'ISSDH.

Les candidats sont informés que l'admission au test ne donne pas droit à une bourse d'études ni à une intégration dans la fonction publique burkinabè.

Les résultats d'admissibilité seront publiés par affichage à l'ISSDH le mardi 10 octobre 2024. Les candidats admissibles ont jusqu'au 14 octobre pour présenter leur certificat de visite et de contre-visite au secrétariat de la direction académique.

Les résultats définitifs seront publiés par affichage à l'ISSDH le mardi 15 octobre 2024

Le début des cours est prévu pour le lundi 21 octobre 2024 à 7h 00.

## VII. FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription à l'Université Joseph KI-ZERBO sont de :

- ✓ 16 500 francs CFA par an pour les étudiants ressortissants d'un pays de la zone UEMOA pour les inscriptions sous régime étudiant ;
- ✓ 51 500 francs CFA par an pour les étudiants ressortissants d'un pays de la zone UEMOA pour les inscriptions sous régime particulier ;
- ✓ 252 000 francs CFA par an pour les étudiants ressortissants d'un pays hors zone UEMOA.

P/le Président et par délégation,  
Le Vice-président chargé des Enseignements  
et des Innovations pédagogiques

  
**Dr Bernard ZOUMA**

Maître de Conférences  
Chevalier de l'Ordre des palmes académiques

### Diffusion :

Trois (3) fois par jour pendant une semaine,  
Le faso.net,  
trois (3) journaux

### Ampliations :

- VP/EIP
- DAOI
- ISSDH
- AC
- DSI
- Large diffusion